

Réf: Dossier 280918

Avis de constitution

SOCIETE « ARA TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9èTRANCHE STAR 12  
LOT 63 ILOT 226, Lot 63, Ilot 026

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARA TRANSPORT »

Objet : - Toutes activités de transport terrestre, fluvial et aérien.

- Gestion du transport urbain, plateforme de réservation de véhicule de transport par internet.

- Gestion numérique de la billetterie des compagnies de transport privées ou publiques

- Formations aux métiers de chauffeurs professionnels

- Achat revente de véhicules neufs ou occasions et achat revente pièces détachées automobile

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9èTRANCHE STAR 12 LOT 63 ILOT 226, Lot 63, Ilot 026

Dirigeant(s) M AKESSE ASSOA RAYMOND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00979 du 01/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



**Pour Avis**

**Le CEPICI**